

Le Salon de l'automobile ouvre ses portes aujourd'hui

La vente des véhicules neufs a baissé de 20 %



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Ain Defla

Deux terroristes éliminés

Page 3

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3515 - Mercredi 18 mars 2015 - Prix : 10 DA

Malgré une légère baisse des chiffres

La délinquance des mineurs demeure effarante

Page 3

Les dessous d'une bataille de procédure

Par Mohamed Habili

Dans le cadre de l'affaire dite SONATRACH 1, les avocats dont les clients ne sont pas en détention, comme c'est notamment le cas de Mohamed Meziane, étaient pour le report du procès, à la différence de ceux dont les clients sont derrière les barreaux et depuis longtemps, qui eux tout naturellement étaient contre le report. Les déclarations en provenance des deux bords ont cependant montré qu'à ce premier clivage s'ajoute un deuxième, et que des deux ce n'est peut-être pas le premier qu'il faut prendre en considération. C'est la défense de l'ex-P-DG de Sonatrach qui sur ce point a été le plus explicite. En fait, si elle a exigé le report, ce n'est évidemment pas parce que son client était en liberté, mais parce qu'elle a estimé que dans l'état actuel des choses celui-ci risquait une lourde condamnation. Elle a même été plus franche encore, puisqu'elle a spécifié les raisons qui d'après elle jouent présentement en défaveur de son client. Celui-ci avait fait à la veille du procès des déclarations dans la presse, qui lui avaient valu d'être entendu à nouveau par le juge d'instruction, pendant de longues heures et sans la présence de ses conseils.

Suite en page 3

En raison de la grève du Cnapeste qui perdure

Les examens du 2^e trimestre pour les terminale annulés



PH > E. Soraya/J. A.

Face au climat généré par ce mouvement de protestation qui influe sur la motivation des élèves et aboutit au décrochage scolaire, le ministère a décidé d'annuler les examens du 2^e trimestre pour les classes de terminale et de reporter la mise en application de la fiche d'évaluation continue.

Lire page 3

Structures de la sécurité sociale

El Ghazi : «Je ne saurais tolérer aucun dépassement»

Page 4

Festival interculturel du conte à Oran

De nombreux conteurs étrangers au programme

Page 13

En raison de la grève du Cnapeste qui perdure

Les examens du 2^e trimestre pour les terminales annulés

■ Face au climat généré par ce mouvement de protestation qui influe sur la motivation des élèves et aboutit au décrochage scolaire, le ministère a décidé d'annuler les examens du 2^e trimestre pour les classes de terminale et de reporter la mise en application de la fiche d'évaluation continue.

Par Meriem Benchaouia

Les établissements scolaires continuent d'être paralysés par le débrayage des enseignants, qui ne veulent pas lâcher prise avant de voir leur revendication sérieusement prise en charge par les

Une première dans les annales du FLN Saadani désigne une femme à la tête d'une mouhafadha

SALIMA OTHMANI, députée et membre du comité central du Front de libération nationale (FLN) a été installée, avant-hier, comme mouhafidha de Bordj-Menaïel par Mustapha Mazouzi et Sadek Bouguettaïa respectivement membre du bureau politique et député. Cette opération entre dans le cadre de la restructuration des structures du vieux parti. La cérémonie d'intronisation de la nouvelle responsable politique locale a été tenue à l'hôtel Soummam en présence de nombreux personnalités politiques, des cadres et des militants du parti, entre autres, le sénateur et mouhafadh de Boumerdès Mokhtar Si Youcef, du président de l'APW d'obédience et des secrétaires généraux de seize kasmas des daïras de Baghliia, Issers, Naciria, Bordj-Menaïel et Dellys. Les militants fidèles au secrétaire général ont accueilli favorablement cette désignation. Pour Mustapha Mazouzi, organique du FLN au niveau central du parti, il s'agit d'une première dans les annales du FLN qu'une femme occupe la fonction de mouhafidha. Cette dernière, faut-il le rappeler, a réglé de nombreux problèmes des citoyens de la wilaya de Boumerdès et contribué aussi à l'ouverture du complexe de l'Eriad fermé depuis plusieurs années. Salima Othmani est députée et membre du comité central du parti. Elle a intégré les rangs du parti très jeune alors qu'elle était étudiante à l'université. Elle a occupé plusieurs fonctions professionnelles, enseignante dans le département biologie à l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès, politique, membre du bureau de la mouhafadha de Boumerdès et membre du comité central du parti et vice-présidente au Parlement. **A. Kichni**

responsables concernés. Alors que le syndicat a choisi de faire monter la pression en organisant des sit-in devant les Directions de l'éducation, le ministère hausse le ton. M^{me} Benghebrît avait affirmé lors de sa dernière conférence de presse que son secteur avait pris une série de mesures pour assurer le droit de l'élève à l'enseignement suite au mouvement de grève observé par le Cnapeste depuis le 16 février dernier. Face au climat généré par ce mouvement de protestation qui influe sur la motivation des élèves et aboutit au décrochage scolaire, le ministère a décidé d'annuler les examens du 2^e trimestre pour les classes de terminale et de reporter la mise en application de la fiche d'évaluation continue. «En raison de la grève, la mise en application de la fiche d'évaluation continue sera reportée et les examens du 2^e trimestre pour les classes de terminale seront éventuellement annulés», a affirmé la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrît. Lors d'une visioconférence avec les directeurs de lycées, les inspecteurs et les directeurs de l'Education de wilaya consacrée à la prise en charge des problèmes liés aux absences des enseignants, M^{me} Benghebrît a indiqué que «la mise en application de la fiche d'évaluation des élèves de la 3^e année secondaire a été reportée pour cette année». Par ailleurs, «les examens du deuxième trimestre pour les élèves de la 3^e année secondaire pourraient être annulés pour rattraper le retard



accusé dans les cours en raison de la grève dans l'intérêt de l'élève». «Le ministère a pris une série de mesures dont le renforcement de la responsabilité pédagogique de l'équipe dirigeante au sein de l'établissement scolaire, selon les situations très diversifiées: d'une classe à une autre, d'un établissement à un autre et d'une wilaya à une autre. L'équipe pédagogique de l'établissement doit réguler le rythme et la progression des apprentissages», avait précisé la ministre. Aussi, a-t-elle ajouté que des instructions ont été données aux responsables de wilaya pour mettre à la disposition des élèves plusieurs dispositifs de soutien

et d'accompagnement «afin que l'intérêt de l'élève soit préservé». Il s'agit, selon la ministre, de cours télévisuels (mardi 19h30 à 20h30 et samedi 8h30 à 9h30 et 19h10 à 20h00), la mise à la disposition des élèves des cours scénarisés de l'ONEFD pour tous les élèves de terminal sur CD.

Les CD ne peuvent pas remplacer l'enseignant

Par ailleurs, la ministre a affirmé que la plate-forme de l'enseignement électronique élaborée par le ministère constitue un outil d'accompagnement pour l'élève et «ne peut pas remplacer l'enseignant». M^{me} Benghebrît qui a

rappelé qu'il n'est pas évident que chaque élève soit doté d'un outil informatique, a indiqué avoir donné des instructions aux directeurs des établissements scolaires pour permettre aux élèves d'avoir accès aux salles dotées de l'outil informatique et du réseau internet et bénéficier de la plate-forme d'enseignement électronique, notamment le support (CD) élaboré pour les élèves de terminale. Elle a par ailleurs appelé les directeurs et les inspecteurs à accompagner les élèves face aux «rumeurs» qui peuvent avoir «un impact négatif» sur leur moral. M^{me} Benghebrît qui a appelé les parents d'élèves à «accompagner et à rassurer leurs enfants», a indiqué que tous les moyens sont mobilisés pour «préservé l'intérêt de l'élève», soulignant l'importance d'écouter les élèves pour garantir leur succès. Elle a estimé qu'«il n'est pas trop tard pour rattraper les cours» et réaliser un «bond qualitatif» avec la conjugaison des efforts de tous les directeurs et inspecteurs à travers le territoire national pour un meilleur encadrement et accompagnement des élèves. Qualifiant d'«exceptionnelle» la situation actuelle de l'école algérienne M^{me} Benghebrît a déploré la poursuite des mouvements de protestation dans le secteur de l'Education au bout des dix dernières années. «Les élèves ne doivent pas être victimes d'une situation qui leur a été imposée», a-t-elle soutenu. **M. B.**

Le Salon de l'automobile ouvre ses portes aujourd'hui

La vente des véhicules neufs a baissé de 20 %

Le Salon de l'automobile d'Alger ouvre ses portes, aujourd'hui, et comme chaque année des centaines de milliers de visiteurs sont attendus au niveau de la Safex, le lieu qui abrite cet événement. Le Salon automobile d'Alger, organisé depuis 1997, est agencé par l'Association algérienne des concessionnaires automobiles et la Société algérienne des foires et expositions. Ce Salon ouvre, aujourd'hui, ses portes aux visiteurs précisément aux amoureux de l'automobile. Cette 18^e édition qui s'étalera jusqu'au 28 mars, verra la participation de 54 participants. Le produit automobile algérien participera pour la première fois à ce Salon international avec la voiture Symbol.

Des concessionnaires proposent de multiples réductions, a assuré le président de l'association des concessionnaires algériens. Mourad Oulmi a ajouté, lors d'une conférence de presse animée à la Safex, que la vente des véhicules neufs a connu une baisse de 20% en 2014. La cause de cette baisse n'a pas été clarifiée par le président.

En ce qui concerne le problème de livraison des véhicules en Algérie, Mourad Oulmi affirme que 90% des véhicules ont été livrés à temps. Les concessionnaires, selon leur président, attendent l'ouverture du Salon car plus de 30% de leurs ventes se font pendant le Salon, ce qui rend cet événement très attendu et apprécié par les vendeurs ainsi que les visiteurs qui eux profitent des réductions.

L'APOCE veut l'annulation des taxes sur les véhicules pour les jeunes

Le président de l'Association de protection et orientation du consommateur et son environnement APOCE, qui défend les intérêts financiers et moraux des consommateurs, Mustapha Zebdi a appelé les concessionnaires de l'automobile à offrir la possibilité d'avoir un véhicule sans taxe pour les jeunes.

Il a ajouté que la nouvelle loi concernant les véhicules neufs, apporte une clarification et une définition des véhicules



neufs, et du système de sécurité introduit dans les véhicules importés en Algérie. L'association a reçu durant le dernier Salon de l'automobile 4500 requêtes individuelles et collectives. Le président dit avoir accompagné plus d'une dizaine affaires à la justice, la majorité de ces protestations portent sur le retard dans le délai de livraison.

Il a affirmé au cours de cette conférence de presse que 90% des requêtes reçues ont été réglées à l'amiable.

L'Association de protection et orientation du consommateur, et son environnement lance un défi aux concessionnaires et qui est d'annuler les taxes sur les véhicules pour les jeunes.

Thinhine Khouchi

Malgré une légère baisse des chiffres

La délinquance des mineurs demeure effarante

■ Des adolescents sèment la terreur. Ils ont investi le milieu de la délinquance, voire du crime organisé. Plus de 5 000 mineurs ont été arrêtés par les services de la police en 2014, pour différents délits.

Par Louiza Ait Ramdane

Ils sont impliqués dans les affaires de vol, de violence physique préméditée, des délits d'atteinte à la pudeur et à l'ordre public. Des mineurs ont été également interpellés pour homicide volontaire. Selon les chiffres communiqués par la commissaire principale, Kheira Messaoudène, chef du bureau de lutte contre la délinquance juvénile de la direction de la police judiciaire auprès de la DGSN, 5 906 mineurs sont impliqués dans des affaires de criminalité et autres délits en 2014 contre 6 836 enregistrés en 2013. Malgré cette baisse de 13 %, par rapport à l'année écoulée, les chiffres restent effarants. Cette légère baisse est la conséquence d'une meilleure «prise de conscience» des adultes qui signalent «de plus en plus» les cas de violence exercés sur la petite enfance, a-t-elle précisé lors d'une rencontre sur «Les avantages et dangers de l'intermède pour l'enfant». Sur les 5 906 mineurs recensés dans le récent rapport du bureau ad hoc, 214 sont des filles, a précisé M^{me} Messaoudène, notant que 1 985 mineurs ont été impliqués dans des affaires de vol, tous types confondus, soit 33,61% de l'ensemble des mis en cause, tandis que 1 542 autres ont été interpellés pour des cas de violence physique préméditée. 282 autres mineurs ont été associés à des délits d'atteinte à la pudeur et à l'ordre public alors que 16



autres, dont 3 filles, ont été incriminés pour assassinat prémédité, a ajouté la même responsable. Le chef de bureau de lutte contre la délinquance juvénile à la DGSN fera savoir que sur les 5 906 mineurs impliqués en 2014, 2 799 ont été libérés, 1 979 autres remis à leurs parents et le reste aux autorités judiciaires, a précisé l'intervenante, soulignant le «soutien» des services de sécurité de «réinsérer» l'enfant au sein de sa cellule familiale. C'est le cas, par ailleurs, pour 90 % des 735 enfants retrouvés en 2014 en «errance sans raison apparente sur la voie publique» et par conséquent, en situation de «danger moral», a-t-elle poursuivi. Idem pour les 2 524 mineurs estimés en «danger de mort» et dont 1 958 ont retrouvé le cocon familial après intervention des services de la DGSN. Pour la

tranche d'âge des autres adolescents associés aux divers délits, M^{me} Messaoudène a fait savoir que la plus concernée est celle se situant entre 13 et 16 ans (893), suivie de celle entre 16 et 18 (781), puis de celle de moins de 10 ans (430). Avec 362 cas, les mineurs âgés de 10 à 13 ans sont les moins présents dans le recensement de l'année écoulée. Interpellée sur les motivations originelles conduisant un mineur à l'extrême, elle a imputé en priorité cet état de fait à l'environnement familial «malsain» dans lequel évolue ce dernier, en sus d'autres considérations, dont la «démission parentale» pour d'autres. La responsable du bureau de la protection de l'enfance s'est néanmoins, réjouie de la prochaine présentation au Parlement d'un projet de loi par le ministère de la Justice, allant dans le sens d'une meilleure pro-

tection de cette catégorie vulnérable de la population. Il s'agit, entre autres nouvelles dispositions contenues dans ce texte, de celle prévoyant la création de la fonction de délégué national chargé de veiller à la protection et la sécurité de l'enfant, a-t-elle précisé.

19 enfants victimes de cybercriminalité en 2014

Le nombre d'enfants algériens qui utilisent les réseaux sociaux devient de plus en plus important, ce qui met en relief la question de leur sécurité sur la Toile. Le crime électronique, la cyber intimidation constituent une menace pour ces enfants qui deviennent ainsi des proies potentielles pour les criminels. Kheira Messaoudène a fait savoir que 19 enfants ont été victimes de cybercriminalité en 2014, à la suite de l'utilisation de l'Internet à des fins immorales, mettant en danger leur intégrité physique et morale. Elle a, à ce propos, mis en garde contre l'augmentation des cas d'enfants négativement influencés par l'utilisation d'Internet, interpellant les parents pour exercer leur autorité afin de «contrôler» le comportement de leur progéniture. Elle a également appelé à l'implication des pouvoirs publics, en particulier les collectivités locales, afin de «cadre» l'usage de l'Internet dans les cybercafés, déplorant que les services de sécurité n'aient pas «un droit de regard» dans ces lieux. L. A. R.

Affaire Abou Zeid

Des peines de 10 à 20 ans de réclusion criminelle requises

Le parquet général près le tribunal criminel d'Alger a requis mardi des peines allant de 10 à 20 ans de réclusion criminelle contre dix membres de la famille Abou Zeid pour financement et appartenance à un «groupe terroriste international» spécialisé dans l'enlèvement de touristes étrangers dans le Sud algérien. Le procès, qui avait été reporté à plusieurs reprises à l'initiative du tribunal criminel d'Alger a eu lieu dans une salle archicomble où le représentant du parquet général a émis ses réquisitions, jugées très sévères par la défense. «Les actes commis par les accusés sont très graves car ils étaient les principaux financiers et fournisseurs en

nourriture et en carburant des dangereux groupes terroristes qui sévissaient dans le Sud algérien», a martelé le représentant du ministère public. Selon l'arrêt de renvoi, les mis en cause sont poursuivis pour formation d'«un réseau de soutien» à un groupe terroriste international qui activait dans le désert algérien et les pays du Sahel, et avait pour objectif d'enlever des touristes étrangers, en vue de demander des rançons. Le dénommé Abou Zeid a adopté, selon la même source, «une nouvelle stratégie consistant à recruter des contrebandiers (drogue, carburant et armes) activant dans cette région du Sahara dans le but de les utiliser dans l'exécution de

plans criminels». Outre le recrutement de nouveaux éléments pour renforcer le groupe, les prévenus fournissaient aux terroristes des denrées alimentaires, du carburant et des devises et utilisaient le trafic de drogue pour financer l'achat d'armes. Les accusés avaient organisé un faux barrage dans le Sud pour voler des voitures de type 4x4 aux citoyens, en vue de les utiliser dans des attentats terroristes, dont l'attaque armée ayant visé des éléments de la Gendarmerie nationale à El Goléa en 2006, rappelle-t-on de même source. Les mis en cause ont reconnu durant l'enquête judiciaire avoir soutenu le groupe terroriste dirigé par Abou Zeid. **Said F.**

Ain Defla

Deux terroristes éliminés

DEUX TERRORISTES ont été éliminés mardi à Ain Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP, relevant de la 1^{re} Région militaire, lors d'une opération de ratissage menée près de Grabiz dans la commune de Bathia au sud-ouest de

la wilaya de Ain Defla, a éliminé le 17 mars 2015 à 7h00, deux terroristes et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov, une paire de jumelles, une grenade et une quantité de munitions», précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des

détachements, relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezam (6^e Région militaire) «ont appréhendé lundi onze contrebandiers de différentes nationalités africaines et saisi 800 litres de carburant, 936 kilogrammes de produits détergents et d'autres objets», ajoute le communiqué du MDN.

APS

LA QUESTION DU JOUR

Les dessous d'une bataille de procédure

Suite de la page une

La substance de ces propos, tenus dans *El Watan*, selon toute vraisemblance concoctés par sa défense, consiste dans l'affirmation que quoi qu'il puisse lui être reproché dans le cadre de son affaire, SONATRACH 1, ce n'est rien rapporté à l'aune de Sonatrach 2, dans laquelle lui-même n'a rien à voir ; et pour cause, son nom n'est pas cité dans ce dossier. Cet argumentaire revient à dire qu'il est nécessairement innocent dans le cadre de Sonatrach 1 du moment qu'il ne lui est rien reproché dans le cadre de SONATRACH 2. Bien entendu, tout mis en cause est libre de se défendre au mieux de ses intérêts. Mais enfin, dans le cas présent, c'est le mis en cause qui est allé de son propre chef s'exprimer dans la presse, et à la veille de son procès. Il savait ce qu'il faisait et pourquoi il le faisait. Sa défense, qui sûrement n'est pas étrangère à cette initiative, est mal venue ensuite de demander le report sous prétexte que les médias s'en sont mêlés au plus mauvais moment. Or elle n'a pas fait qu'exiger le report, elle l'a obtenu. Mais dans une bataille de procédure portant sur un tout autre sujet : la présence de tous les témoins dès l'ouverture du procès. Hors prétoire, en off en quelque sorte, elle ne cache pas que la vérité raison qui l'a déterminée à demander le report est d'une tout autre nature. Elle aurait de toute façon fait cette demande quand bien même tous les témoins auraient fait acte de présence. Elle ne voulait pas du procès en ce moment, voilà tout. Et elle a manœuvré pour obtenir gain de cause. Voilà qui est fait. Mais comme elle-même a le droit d'user de toutes les ficelles légales dans l'intérêt de son client, il est du droit de chacun d'entre nous de ne pas se laisser prendre à ses sophismes. Chacun voit bien que l'ex-P-DG de SONATRACH n'est pas en l'occurrence victime d'une virulente campagne de presse. Ce n'est pas elle que son avocat attend de voir tomber avant de consentir à ce que le procès se tienne. Ce qu'il attend, c'est SONATRACH 2, ou du moins l'avancement du dossier afférent, et à un point tel que SONATRACH 1 s'en trouve éclipsé, dans les médias, dans l'opinion, et même dans le calendrier judiciaire. Pour revenir au deuxième clivage se surajoutant au premier dans la masse des avocats entre ceux qui voulaient le report et ceux qui s'en seraient volontiers passés, on peut se demander s'il n'oppose pas en réalité les avocats qui étaient sûrs que leurs clients seraient condamnés, et lourdement, à ceux qui au contraire avaient de bons espoirs que les leurs soient acquittés.

M. H.

Structures de la sécurité sociale

El Ghazi : «Je ne saurais tolérer aucun dépassement»

■ Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a appelé, mardi à Alger, à la nécessité de préserver les acquis des réformes de modernisation des structures chargées de la sécurité sociale et le maintien de l'équilibre financier garant du système de sécurité sociale et du principe d'égalité dans la prise en charge médicale des citoyens.

Par Halim M.

Dans une allocution à l'ouverture du regroupement national des directeurs d'agences et structures de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), El Ghazi a souligné «la nécessité de préserver les acquis des réformes de modernisation des structures chargées de la sécurité sociale et le maintien de l'équilibre financier garant du système de sécurité sociale et du principe d'égalité dans la prise en charge médicale des citoyens».

«Le système algérien de sécurité sociale qui se veut moderne, performant et complet a connu un développement des mécanismes, des outils et méthodes visant l'amélioration de la qualité des prestations des usagers de la sécurité sociale», a rappelé le ministre. «Une panoplie de textes

législatifs, réglementations et mesures ont été mises en œuvre traduisant l'application effective des réformes décidées», a indiqué El Ghazi.

Le ministre a tenu à souligner «un aspect des plus déterminants dans les missions dévolues aux structures de la sécurité sociale qui concerne l'humanisation du service public, notamment par l'amélioration des conditions d'accueil et les délais de traitement des doléances des usagers pour lequel je ne saurais tolérer aucun dépassement ni agissement contraire à la bonne pratique et au respect des usagers», a-t-il dit.

«L'application rigoureuse de toutes les mesures prises par le secteur dans le cadre de la facilitation et de l'allègement des procédures administratives ne saurait souffrir aucune négligence et/ou autre inobservation», a-t-il ajouté.

Le ministre a également insisté sur le rôle de «la modernisation qui doit être la préoccupation permanente car permettant le développement et l'accès aux technologies modernes de l'infor-



Mohamed El Ghazi, ministre du Travail

mation et de la communication, moyen incontournable dans l'accomplissement avec rapidité et efficacité des tâches et missions».

«La fonction contrôle reste un axe essentiel et en appelle en tant de besoins aux sanctions et dispositions réglementaires qui s'imposent en la matière, une fois

les concernés informés de leurs droits et obligations», a poursuivi le ministre ajoutant que «ce volet est d'autant plus important qu'il contribue à la rationalisation des dépenses de la sécurité sociale et de la pérennité des équilibres financiers», selon El Ghazi.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette ren-

contre, le ministre a précisé que «l'Algérie est pionnière en matière de protection sociale par rapport à d'autres pays dont les recettes dépassent les siennes», rappelant la distribution de «12 millions de cartes Chiffa dont bénéficient des ayants-droit, ce qui porte le nombre des bénéficiaires à 34 millions de citoyens». H.M.

Déploiement de réseau La 3G de Djezzy arrive dans cinq nouvelles wilayas

DJEZZY, leader de la téléphonie mobile en Algérie a été autorisé par l'Autorité de régulation en date du 16/13/2015, au titre de la deuxième année, à déployer son réseau 3G dans les cinq wilayas supplémentaires suivantes: Batna, Béjaïa, Tiaret, Bouira et Médéa. L'autorisation est intervenue suite au constat sur sites des équipes techniques de l'Autorité de régulation, effectué contradictoirement avec celles de l'opérateur et qui a fait ressortir que Djezzy a satisfait à ses obligations minimales de couverture et de qualité de service dans les wilayas obligatoires pour la deuxième année qui sont: Tlemcen, Mila, El Bayad, Saida, Guelma et Aïn Témouchent. Ce qui lui a donc valu le droit de se déployer dans les wilayas supplémentaires citées plus haut, conformément à son cahier des charges.

Pour rappel, Djezzy a lancé, le 5 juillet dernier, son service 3G à Alger, Constantine, Ouargla, Oran, Blida, Skikda, Mostaganem, El Oued, Béchar et Aïn Defla, avant de l'étendre en Octobre à quatre autres wilayas: Sétif, Tizi-Ouzou, Boumerdès et Djelfa, puis en décembre à Tlemcen, Mila, El Bayad, Saida, Guelma et Aïn Témouchent. Désormais, les clients pourront profiter pleinement des offres 3G+ de Djezzy dans 25 wilayas du pays. Pour en bénéficier, ils sont invités à se rapprocher de l'un des centres de services Djezzy ou de ses points de vente agréés répartis sur l'ensemble du territoire national. **Communiqué**

Prochain accord entre UGTA et organisations patronales

Un accord sera prochainement signé entre l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA) et des organisations patronales portant sur le recouvrement des cotisations de la sécurité sociale et la représentation syndicale au sein des entreprises de la sécurité sociale et la représentation syndicale au sein des entreprises privées, a indiqué mardi à Alger le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd.

«Nous sommes parvenus à un accord et nous procéderons à sa signature dans les

semaines à venir avec les organisations patronales, l'objectif étant de recouvrer les cotisations de la sécurité sociale et d'assurer une représentation syndicale au sein des entreprises du secteur privé», a indiqué Sidi Saïd dans une allocution prononcée lors du regroupement national des directeurs d'agences et de structures de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas). Pour sa part, le

directeur général de la Cnas, Slimane Mellouka, a fait savoir que «de nouvelles prestations médicales sont en cours d'examen en vue de les introduire dans la carte Chiffa, telles que les analyses médicales», soulignant que «la caisse œuvrera durant l'année en cours au recouvrement des arriérés des cotisations et à la poursuite des efforts pour faciliter l'accès du citoyen aux prestations de la Cnas». **Ghani Y./APS**

Conclave autour du projet de dédoublement de la voie ferrée à Béjaïa

Les expropriés réclament une nouvelle étude

Le tracé du projet de modernisation et dédoublement de la voie ferrée reliant la ville de Béjaïa à la localité de Béni Mansour sur une distance de 87 km continue de susciter des inquiétudes chez les riverains des 12 communes concernées par les expropriations. Lesquels refusent toujours de céder pour le passage de ce projet sur leurs terres et la destruction de leurs biens. Une réunion a été tenue hier au siège de la wilaya avec les représentants des expropriés: ceux de la coordination intercommunale des expropriés et l'association de wilaya pour la défense des intérêts des citoyens, industriels et opérateurs économiques de la région. Elle a été présidée par le wali et le directeur général de l'agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anserif), en présence des directeurs de Cosider, des chemins de fer et des autorités de wilaya, notamment le directeur des transports,

des maires, des élus locaux et des députés de la wilaya de Béjaïa. Ce conclave a été organisé suite aux appréhensions exprimées par les expropriés, les industriels et opérateurs économiques de la région qui ont manifesté leur intention de s'opposer fermement au passage de la voie ferrée et la destruction de leurs biens avant d'explorer d'autres solutions notamment, l'utilisation de «l'ancienne voie qui dispose de plusieurs mètres de servitude». Le directeur général d'Anserif est revenu sur les incidences positives qu'aura ce projet sur la vie sociale et économique de la wilaya à l'avenir, reconnaissant que 480 bâtisses seront détruites et 25 unités industrielles seront détruites «partiellement». Il dira que 36 000 voyageurs et 13 000 tonnes de marchandises seront transportés par seamine via la voie ferrée une fois le projet achevé. Lequel coûtera 106 milliards de dinars. Le tracé comprend le dédoublement et la réhabilitation de la

voie ferrée, ...et sera réalisé sur une durée de 60 mois. Cela permettra aux trains de rouler à une vitesse projetée de 160km/h. Le wali a estimé qu'«il ne peut y avoir de développement sans la réalisation de voies de communication». Il a appelé «au dialogue et la concertation» pour avancer comme il a invité sur Radio Soummam, hier après-midi, «les élus nationaux (députés) à taper du poing là où il faut, notamment au ministère des Transports pour lever les contraintes». Pour sa part, le président de l'association de wilaya pour la défense des intérêts des citoyens, industriels et opérateurs économiques Khoudir Aït Braham a démenti les chiffres communiqués hier et parle de plus 1 600 bâtisses, 32 unités industrielles avec 8 000 emplois menacés, 03 mosquées, 03 écoles dont 01 CEM et 07 cimetières qui seront détruits en sus de 387 ha de terres qui seront expropriés sans compter la destruction de puits, etc.. Aït Braham a demandé «une com-

mission d'enquête pour déterminer pourquoi le premier tracé a été modifié sans aucune étude, alors qu'il est moins destructeur». Il a réclamé «une nouvelle étude avec la concertation des expropriés». «Nous ne sommes pas contre le projet, mais nous voulons juste qu'il y ait le moins possible de dégâts», dira notre interlocuteur, hier, avant d'ajouter: «Nous sommes, évidemment, pour le développement de la wilaya, mais un développement intelligent». Des présidents d'APC, notamment Rachid Beldjoudi d'Ouzellaguène et le député de Tazmalt Khaled Tazaghart ont exprimé leur «refus» à l'actuel tracé. Les conclavistes se sont quittés en se donnant un nouveau rendez-vous dans quelques semaines à Rouiba à Alger afin de trouver de solutions qui arrangeront le plus possible les expropriés et qui permettront de lancer le projet.

Hocine Cherfa

La branche automobile en tête

Le chiffre d'affaires des assurances en hausse

■ Le secteur des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 119 milliards de DA (mds de DA) en 2014 contre 111 mds de DA en 2013, en hausse de 7,4%, tandis que la branche automobile se trouve en tête en termes de primes d'assurances et d'indemnités, selon le Conseil national des assurances (CNA).



Par Souad H.

Ce sont les assurances dommages, avec à leur tête la branche automobile, qui contiennent à produire l'essentiel des primes avec une part de marché

de 93% correspondant à un chiffre d'affaires (CA) de 110,5 mds de DA, en hausse annuelle de 7%. En dépit de la baisse des importations de véhicules en 2014, le CA de la branche automobile a augmenté de 3% en totalisant un montant de police

d'assurance de 61,4 mds de DA qui représentent 55,5% de la production des assurances dommages. La branche Incendie et risques divers (IRD) a engrangé un chiffre d'affaires de 38,9 mds de DA (hausse de 14,1%). Les assurances contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-nat) ont enregistré une hausse de 40,2% mais ont représenté 6% seulement du chiffre d'affaires de la branche IRD. La hausse a également concerné les transports avec un CA de 6,3 mds de DA, où le transport maritime a occupé 61% du CA de cette branche, suivi du transport aérien avec une part de 25% et du transport terrestre avec 14% mais lequel a enregistré une baisse du CA de l'ordre de 44,2%. Le CA de la branche Risques agricoles a, de son côté, progressé de 4,9% en 2014 mais grâces à l'assurance des engins

et matériels agricoles. Pour ce qui concerne le montant des sinistres réglés par les sociétés d'assurances dommages (sans les données des sociétés SAA, GAM, Salama, Maatec et Trust), il s'est établi à 27 mds de DA en 2014 dont près de 62% ont concerné la branche Automobile avec un montant de 16,6 mds de DA, suivie de l'IRD avec un montant de 6,8 mds de DA. En ce qui concerne les parts de marché, il est constaté que celle des sociétés d'assurance dommages à capitaux privés avait atteint 22,5%, tandis que leur chiffre d'affaires a augmenté à près de 25 mds de DA (hausse de 6,3%).

Les assurances de personnes en hausse

Quant aux assurances de personnes, leur chiffre d'affaires a connu une croissance 11,9% à 8,4 mds de DA en 2014 contre

7,5 mds de DA en 2013. La performance est réalisée par la garantie «accidents» avec un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de DA et un taux d'évolution de 44,2%. Les garanties «assistance» et «vie-décès» ont enregistré chacune une croissance de 24%, contrairement aux garanties «maladie» et «prévoyance collective» qui connaissent des baisses respectives de 64,3% et 5,1%. Le montant des sinistres réglés par les sociétés d'assurances de personnes, au titre de l'exercice 2014, est estimé à 1,4 milliard de DA, en baisse de 10,1%. Un taux de 76,1% de ces indemnités a été consacré à la «Prévoyance collective» avec un montant de 1,1 milliard de DA. Le marché algérien des assurances compte, actuellement, 23 compagnies: Outre les assureurs de personnes, il existe six assureurs publics non spécialisés (CAAR, SAA, Caat, CASH), deux (2) publics spécialisés (Cagex et SGCI), un réassureur public (CCR), deux mutuelles (CNMA, Maatec) et sept assureurs à capitaux privés (Ciar, 2A, Trust, GAM, Salama, Al Rayan et Alliance Assurance).

S.H.

Algérie-Emirats arabes unis

Vers l'ouverture d'une ligne maritime

L'Algérie et les Emirats arabes unis (EAU) envisagent l'ouverture d'une ligne maritime pour le transport de marchandises entre les deux pays avec un transit dans le bassin méditerranéen, a indiqué le ministère des Transports dans un communiqué. La possibilité de la mise en place de cette ligne a été évoquée par le ministre des Transports, Amar Ghoul, en visite à Dubaï, et le ministre des Travaux publics émirati, Abdallah Belhaif Al Nouaimi, qui est également le président du Conseil d'administration de l'Autorité fédérale émiratie des transports terrestres et maritimes. Ces entretiens, qui s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la coopération algéro-émiratienne, ont permis d'évaluer l'état des relations bilatérales dans le domaine des transports pour lesquelles les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats enregistrés, ajoute le communi-

qué. Tout en marquant leur satisfaction quant à l'avancement des travaux d'aménagement du terminal à conteneurs de Djen Djen (Jijel) et du projet de mise en place du guichet électronique portuaire sous la direction du DP World International, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité du développement du partenariat et des investissements dans le domaine portuaire. M. Ghoul et le ministre émirati ont, par ailleurs, examiné la possibilité d'élargir cette coopération au port d'Abu Dhabi par la mise en place d'un jumelage dans le domaine de la formation maritime et portuaire et à travers une assistance technique en matière de réalisation, de gestion et d'exploitation des zones logistiques multimodales. C'est dans ce sens qu'ils ont aussi évoqué la possibilité de renforcer la coopération à travers l'ouverture d'une ligne maritime pour le transport des marchandises

avec l'encouragement du transit dans le bassin méditerranéen, note la même source. Concernant le transport aérien et l'aviation civile et compte tenu des «résultats positifs» enregistrés par les compagnies aériennes des deux pays en matière de transport de voyageurs, poursuit le ministère, les deux parties ont examiné la possibilité d'élargissement et de renforcement de cette coopération pour le transport de fret par voie aérienne en vue d'accompagner l'évolution croissante des échanges commerciaux entre les deux pays. La visite de Ghoul à Dubaï entre dans le cadre de la participation de l'Algérie aux travaux de la conférence sur le transport ferroviaire dans les pays du Moyen-Orient et Afrique du Nord qui se tient dans cette ville émiratie.

R.G./APS

Cours du pétrole

Le brut algérien a gagné 10 dollars en février

La moyenne des prix du pétrole algérien, le Sahara Blend, a enregistré une hausse de plus de 10 dollars à 58,18 dollars le baril, a indiqué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) dans son rapport mensuel. Le prix moyen du baril de Sahara Blend est passé ainsi de 47,91 dollars le baril en janvier à 58,18 dollars le baril en février, soit une hausse de 10,27 dollars. Cette augmentation a été soutenue

par le rebond des prix du brut dans les marchés mondiaux depuis la mi-janvier. Mais en dépit de cette hausse, les prix du pétrole algérien demeurent loin de leurs niveaux enregistrés durant la même période de l'année écoulée dépassant alors les 109 dollars le baril. Le rapport a indiqué, en outre, que la production algérienne a baissé légèrement de 34 000 barils/jour en février, atteignant 1,131 million

de barils jour (mbj) contre 1,165 mbj en janvier, selon des données algériennes officielles. Selon l'Opep, la production algérienne de pétrole ces dernières années est restée stable à 1,2 mbj. Le rapport a, par ailleurs, relevé que la production globale de l'Organisation a nettement reculé avec le retrait du marché de 338 000 barils/jour à 30,249 mbj, notamment en raison du repli de la production irakienne

(-259 000 barils/jour). La moyenne du prix du panier de l'Opep a connu, quant à elle, une hausse de 9,68 dollars en comparaison à celle du mois de janvier, atteignant 54,06 dollars le baril, mettant un terme à la chute enregistrée depuis juin 2014 qui reste la plus durable depuis la crise financière de 2008.

L. M.

Développement de l'aquaculture dans le Sud Divers mécanismes et mesures incitatives mis en place

DIVERS MÉCANISMES et mesures incitatives ont été mis en place pour développer l'aquaculture dans le Sud du pays, a affirmé à Adrar, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi. «Divers mécanismes et mesures incitatives ont été mis en place pour encourager le développement de l'aquaculture dans le Sud du pays, en intégrant ce segment dans les activités financées par le biais des dispositifs de l'emploi et en valorisant les modèles réussis d'investissement, notamment par le privé», a indiqué Ferroukhi sur les ondes de la radio régionale d'Adrar. «Ces démarches ont été renforcées par la signature de conventions avec des organismes concernés pour accompagner et former les porteurs de projets dans le domaine aquacole en milieu saharien», a signalé le ministre. Intervenant lors d'une journée d'étude consacrée à l'explication de la stratégie du ministère de la Pêche, tenue en présence de cadres du secteur et d'agriculteurs de la région, Ferroukhi a indiqué que «le secteur de la Pêche constitue un nouveau segment économique développé par l'Algérie, à titre expérimental ces dernières années, et entré en phase de concrétisation au niveau de fermes aquacoles dans le Sud du pays, à l'instar de celles existantes à Ouargla et Béchar».

R. E.

Jijel

La relance des investissements parmi les priorités de la wilaya

■ Le retour et la sédentarisation des populations rurales dans leurs terres d'origine et la relance des investissements ont figuré parmi les priorités de la wilaya de Jijel durant l'exercice 2014, a affirmé le wali Ali Bedrici, au cours de la 2^e session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

S'agissant du premier point, le chef de l'exécutif local a souligné que le retour de plusieurs centaines d'habitants dans des zones désertées lors de la décennie noire a été favorisé par la mise en place d'un programme approprié articulé autour de plusieurs actions.

Appuyé par l'habitat rural, ce programme a concerné, en particulier, l'électrification rurale et les programmes de proximité de développement rural intégré (PPDRI). «Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que la tendance à l'exode a été inversée», a soutenu M. Bedrici à l'adresse des élus de la wilaya, avant d'affirmer que cette tendance, qui s'accélére grâce à la mise en place des conditions de sécurité, a «besoin

d'un soutien à long terme pour sédentariser définitivement les populations concernées». A propos des efforts déployés pour la relance de l'investissement, le wali a révélé que depuis 2011, «pas moins de 115 projets d'investissement ont été implantés dans la région». Il a ajouté, à ce propos, que de nouvelles zones d'activités, touristiques et industrielles, ont été initiées à El Aouana, Bordj Blida, Ras-El Afia, Ouled Yahia, Tamentout et dans le périmètre Chahna-Oudjana.

En parallèle, «des prospections se poursuivent pour dégager des espaces à dédier à l'activité industrielle», a précisé ce responsable. Ali Bedrici a également évoqué «le lancement de grands projets structurants parmi lesquels le renforcement des capa-



ités du port de Djendjen à travers la protection de cette enceinte portuaire contre les tempêtes, le terminal à conteneurs, la pénitente autoroutière Jijel-El Eulma (Sétif) sur une distance de 110 km, les travaux de la méga centrale électrique de Bellara (1 600 Mégawatts), le complexe sidérurgique de Bellara, la modernisation de l'aéroport Ferhat Abbas, ainsi que l'entame des études pour d'autres infrastructures de

base (tramway, téléphérique, voie ferrée entre Jijel et Sétif sur 150 km). En dépit de ces efforts et des résultats encourageants obtenus, il reste encore «beaucoup à faire» en matière de désenclavement des populations, d'extension du réseau du gaz naturel, d'entretien et de développement du réseau routier, d'éducation, de santé et d'emploi, a conclu ce responsable qui s'est toutefois dit «optimiste» quant

aux effets devant être induits par les grands projets structurants «à même de permettre à la wilaya de jouer les premiers rôles dans l'échiquier économique national».

S.O./APS

Illizi

Plus de 510 logements attribués en 2014

Quelque 514 logements, de différentes formules, ont été attribués à leurs bénéficiaires, dans la wilaya d'Illizi, durant l'année 2014, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La commune de Bordj Omar Idriss s'est taillé la part du lion de ce quota de logements avec 324 unités, dont 111 retenues dans le cadre de résorption de l'habitat privé

et 213 au titre du logement public locatif, a-t-on indiqué.

La commune de Debdeb a, quant à elle, bénéficié de 136 logements publics locatifs, tandis que 14 autres sont revenus à la commune de Bordj El-Haouès, selon la même source. Durant la même année, il a été procédé également à la distribution de 1.267 lots de terrain à bâtir au chef-lieu de la wilaya,

sachant que l'opération d'examen des listes des bénéficiaires est en cours au niveau des autres communes de la wilaya.

La wilaya d'Illizi a vu, l'année écoulée, la concrétisation également de plusieurs opérations de développement, dans différents secteurs, à l'instar de ceux des travaux publics, des ressources en eaux et de la jeunesse et des sports, a-t-on signalé.

L.B./APS

Constantine

Bientôt un logiciel de gestion urbaine

La gestion informatisée des dossiers liés aux missions du service de l'urbanisme de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine sera opérationnel «début 2016», a indiqué un élu de la commune, Rafik Boutaghane.

Cet élu, vice-président de l'APC chargé du service de l'urbanisme, a précisé dans une

déclaration, qu'une enveloppe de 5 millions de dinars a été mise en place pour former le personnel à l'utilisation d'un logiciel conçu à cet effet.

Une quinzaine d'informaticiens veillent à l'encadrement des cycles de formation aux procédures de prise en charge de ce système d'information qui, une fois opérationnel, permettra

aux citoyens de s'enquérir et de suivre, étape par étape et sans avoir à se déplacer, les divers dossiers qu'ils ont introduit auprès des services de l'urbanisme des délégations communales et de celui de l'APC-siège, a-t-il souligné.

Le rapprochement de l'administration du citoyen, la rapidité de traitement, de l'étude et de

l'examen des demandes des administrés et la simplification de la procédure de délivrance de différents documents (permis de construire, autorisations de conformité, d'engagements de travaux divers ou de démolitions constituent, entre autres, les avantages qu'offrira ce logiciel, a ajouté M.Boutaghane.

N.T.

Sétif

La nouvelle école de police réalisée à plus de 70 %

Les travaux de réalisation de la nouvelle école de police de Sétif, conçue pour 1.800 élèves, affichent un taux d'avancement de 72 %, a-t-on appris lors d'une visite d'inspection du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général major Abdelghani Hamel.

Il s'agit, a-t-on expliqué au général major, d'un avancement «appréciable» au regard de la taille de ce futur établissement de formation s'étendant sur une superficie de 37 hectares. La visite du DGSN, entamée

dimanche, procède de la volonté du général major de s'enquérir de visu de l'état d'avancement des projets inscrits à l'indicatif de ce corps constitué et, notamment, de la nouvelle école réalisée pour «renforcer le système de formation des éléments de la police algérienne», a indiqué le responsable de la communication de la Sûreté de wilaya, le lieutenant Abdelouahab Aïssani.

L'école, située à l'entrée ouest de la ville de Sétif, non loin du lieu dit Ain Sfiha et à proximité de la route nationale n° 5, com-

prendra notamment un pavillon administratif de 1 615 m², un pavillon pédagogique de 40 classes de cours et deux amphithéâtres totalisant 1.200 places. Une bibliothèque sur trois niveaux, une salle de réunion de 1 200 places et une base de vie y sont également prévues, selon les données présentées sur site. Le DGSN a également inspecté, tout au long de sa tournée, le service inter wilayas de matériel et le siège de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la capitale des Hauts-Plateaux.

F.A.

M'sila Bientôt un centre d'orientation touristique à Maâdhid

LA RÉALISATION d'un centre d'orientation et d'information touristiques sera entamée «au 2^e trimestre 2015» à Maâdhid (M'sila), commune abritant la célèbre Kalaâ de Beni Hammad, a-t-on appris auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat. Cet équipement qui mobilise une enveloppe financière de plus de 50 millions dinars, puisée d'un programme complémentaire de l'exercice 2014, constituera, outre sa mission d'orientation touristique, un espace adapté à diverses rencontres et autres activités de promotion du tourisme sur un site renfermant un riche patrimoine archéologique, historique et naturel. Le futur centre, ainsi que ceux de M'sila (en réalisation) et de Boussaâda (fonctionnel), sera encadré par des diplômés de l'Institut national d'hôtellerie et de tourisme ainsi que par des universitaires, a-t-on précisé. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du schéma directeur d'aménagement touristique de la wilaya de M'sila qui prévoit le développement de huit pôles touristiques et la création, d'ici à 2030, de pas moins de 90 infrastructures touristiques de 9 360 lits pour accueillir annuellement 375 000 touristes, a encore affirmé la même source, rappelant qu'une maison de l'artisanat traditionnel est également projetée dans la ville de M'sila.

A.O./APS



Libye

L'UE salue les efforts de l'Algérie dans la résolution de la crise

■ L'Union européenne a salué les efforts de l'Algérie dans la résolution de la crise libyenne, notamment la réunion des partis politiques libyens qui s'est tenue récemment à Alger, indique un communiqué rendu public à l'issue de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE à Bruxelles.

Par Salim J.

«L'importance mesure revêtent les différents axes de travail parallèles arrêtés dans le cadre des efforts de médiation déployés par les Nations unies, qui contribuent à créer des conditions propices à la finalisation d'un accord politique et, à cet égard, elle salue la réunion des partis politiques qui a récemment eu lieu à Alger», précise la même source.

L'UE se félicite, dans ce sens, de la reprise du dialogue politique libyen engagé sous l'égide

des Nations unies et demande à toutes les parties libyennes «de contribuer de manière constructive à la formation rapide d'un gouvernement d'union nationale capable de faire avancer la transition démocratique et de relancer la reconstruction du pays». Elle souligne que «le dialogue doit progresser de façon décisive car toute absence d'accord politique compromettrait l'unité de la Libye».

L'UE réaffirme, dans ce contexte, qu'il n'existe pas de solution militaire à ce conflit et que seule une solution politique peut permettre d'aller durable-



PH. : D.R.

ment de l'avant et contribuer à la paix et à la stabilité en Libye». Elle demande, à cet égard, «l'arrêt immédiat des violences et condamne toutes les violations des droits de l'homme».

L'UE demande également à l'ensemble des acteurs régionaux et aux voisins de la Libye d'«exercer leur influence sur tous les acteurs nationaux de la Libye

afin de faire aboutir les négociations et d'assurer une transition démocratique en Libye, de favoriser la mise en œuvre des accords et d'éviter toute action susceptible d'exacerber les divisions actuelles».

Tout en se déclarant «vivement préoccupée par l'intensification des activités des groupes terroristes et extrémistes», l'UE

«condamne» tous les actes de terrorisme et se dit «prête» à accroître sa collaboration avec la Libye dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. «Elle proposera son aide aux pays voisins afin de renforcer les moyens dans ce domaine dans le plein respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit, de renforcer la sécurité des frontières, de faire obstacle à la contrebande d'armes et d'éviter toute action susceptible d'exacerber les divisions actuelles».

L'UE aspire, enfin, «à coopérer avec les acteurs régionaux et les voisins de la Libye afin de contribuer à la paix et à la stabilité dans le pays».

S. J./APS

Tunisie

Démantèlement d'une cellule d'envoi d'étudiants au jihad

Le ministère de l'Intérieur a fait savoir dans un communiqué rendu public hier que l'unité nationale des investigations spécialisée dans les crimes terroristes a réussi à démanteler un réseau terroriste dans le gouvernement de Kairouan spécialisé dans l'acheminement des jeunes étudiants vers la Libye pour participer aux combats qui se déroulent dans ce pays.

Selon le communiqué ce réseau coordonne avec des terroristes tunisiens qui opèrent en Libye et gèrent des camps d'entraînement en concertation avec d'autres individus de différentes nationalités. 22 membres de ce réseau ont été arrêtés lors de l'opération qui a vu l'unité nationale des investigations spécialisée dans les crimes terroristes saisir également une somme de 10.465 dinars, 200 euros, des unités centrales de PC, 5 tablettes, un PC portable, quatre clés USB, une carte mémoire et des livres takfiristes. Toutes les personnes arrêtées devront comparaître devant le ministère public auprès du tribunal de première instance de Tunis dans le cadre de cette affaire. Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur a annoncé dans un communiqué rendu, l'arrestation

d'éléments terroristes qui ont tenté de pénétrer en Libye.

Le ministère a indiqué que l'unité nationale de recherche dans les crimes terroristes est parvenue durant ces dernières 48h de mettre la main sur 10 éléments terroristes qui ont tenté de se rendre en Libye pour

rejoindre les groupes armés qui s'y trouvent.

Ce même communiqué a indiqué que l'arrestation s'est faite grâce à une coordination entre les unités de la garde nationale à Médénine et des unités de l'armée nationale avec l'aide du ministère public et du tribunal de première instance de Tunis

LA HAICA menace de retirer la licence de Nessma TV

LA HAICA vient de publier un communiqué dans lequel elle déclare qu'elle est en train de mener des enquêtes concernant l'impartialité et la neutralité politique de nombreuses Télévisions et chaînes de radio. LA HAICA a ajouté que les derniers problèmes qui ont secoué Nidaa Tounes en rapport avec la relation de Nabil Karoui, patron de la chaîne Nessma TV, avec les instances de ce parti, et ce qui a été rapporté du rôle joué par Karoui et la chaîne Nessma dans la réussite du parti et de ses représentants dans les dernières élections en Tunisie. Ce qui représente une entorse grave à la loi électorale. La HAICA a, donc, décidé de tenir compte de ces dernières déclarations qui témoignent de l'engagement de Nabil Karoui dans les activités de Nidaa Tounes, dont il déclare, lui-même, être l'un des fondateurs, et l'un des instigateurs de sa stratégie de communication, ce qui est contraire à la législation et à l'éthique régissant les médias, qui stipulent qu'il est formellement interdit d'utiliser à des fins de propagande politique, les chaînes TV. Devant cet état de faits, la HAICA se réserve le droit de poursuivre judiciairement, Nabil Karoui, tout en poursuivant ses investigations afin de relever les autres faits de partialité de supports médiatiques, et en prévoyant de prendre les sanctions qui s'imposeront, et qui peuvent aller, déclare l'instance, jusqu'au retrait de la licence de ces médias.

R.G.

Sahara occidental

Le responsable des relations étrangères de l'ANC réitère la position de son parti

Le responsable des relations étrangères au parti du l'ANC, M. Obed Kopeng Babela a réitéré le soutien de son parti à la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance.

La position de l'ANC est dérivée de la brillante historique de la lutte pour la liberté et l'indépendance notamment une histoire commune et les relations mutuelles entre l'ANC et le Front Polisario, conformément à la position de l'Union Africaine et les résolutions de la légalité

internationale, a confirmé lors d'une rencontre avec l'ambassadeur sahraoui en Afrique du Sud M. Salha Alaabad. Il a également rappelé que l'ANC n'a pas participé dans le Forum de Crans Montana tenu à la ville de Dakhla occupée, refusant en même temps la participation du parti dans de telles positions. Le parti au pouvoir en Afrique du Sud, l'ANC (African national congress), a démenti hier dans une déclaration les informations faisant état de la participation en

son nom d'une délégation au Forum de Crans Montana qui s'était tenu dans la ville occupée de Dakhla (Sahara occidental). A cette occasion, Salha Al Abeeid a salué les bonnes relations entre l'ANC et le Parti Front Polisario.

Nouvelle attaque des autorités d'occupation marocaines

Les forces de l'occupation marocaines ont attaqué lundi à la ville occupée d'El Aaiun un

groupe de militants sahraouis a-t-on appris de source médiatique sahraouie. Il s'agit de Tgui Machdoufi, Sabar Bani, Mariam Al Bourhimi, Lamat Zagman et Salima Limam a souligné la même source. Cet événement vient après la couverture médiatique d'une manifestation pacifique organisée par la coordination d'événements juridiques en faveur de travail de la femme sahraouie, rappelle-t-on.

M.Y./SPS

Mauritanie L'excédent de la production électrique sera acheminé au Sénégal

UNE CONVENTION a été paraphée, hier à Nouakchott, entre le gouvernement mauritanien et le Fonds arabe de développement économique et social (Fades) pour le financement du projet d'inter-connectivité électrique entre la Mauritanie et le Sénégal, a-t-on constaté à Nouakchott. Il s'agit d'un crédit de 30 millions de dinars koweïtiens (100 millions de dollars américains, soit plus de 50 milliards de FCfa) qui représente la contribution du Fades à ce projet de transport de l'excédent d'électricité produite en Mauritanie vers le réseau du Sénégal.

En Mauritanie, cette électricité sera générée à partir du gaz extrait du puits Banda en offshore, à une soixantaine de kilomètres au large de Nouakchott. La convention a été paraphée par Sidi Ould Tah, ministre mauritanien des Affaires économiques et du Développement, et Ahmed Abdel Hafidh Mahid, conseiller juridique au Fades. Dans une allocution à cette occasion, Ould Tah a rappelé que le Fades joue un grand rôle dans le financement de nombreuses et importantes installations de développement dans son pays. Il a loué l'accompagnement par le Fonds de la Mauritanie, notamment dans le domaine de l'électricité, et qui a permis à cette dernière de «devenir un acteur agissant en Afrique». Pour sa part, le responsable du Fades a promis que son institution restera toujours aux côtés de la Mauritanie dans ses efforts de développement et pour les projets en cours d'exécution.

R.M.



Nucléaire iranien

La méthode Obama à l'épreuve

■ Engager le dialogue avec des régimes que l'on dénonce, chercher des terrains d'entente, même limités: un accord sur le nucléaire iranien constituerait un succès diplomatique pour Barack Obama, mais sa portée dans le temps reste difficile à mesurer.

Par Ali O.

En recevant son prix Nobel de la paix à Oslo, le 10 décembre 2009, moins d'un an après son arrivée au pouvoir, le président américain martelait sa conviction que «les sanctions sans main tendue et les condamnations sans discussions» étaient vouées à l'échec.

«Il n'y a pas de formule simple. Mais nous devons essayer autant que possible de trouver un équilibre entre isolement et coopération, pressions et encouragements», ajoutait-il, tout en prenant acte de la controverse générée par ce prix alors qu'il n'était qu'au début de ses «travaux sur la scène mondiale».

Cinq ans plus tard, et à l'issue de 18 mois d'intenses négociations, les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni, France et Allemagne) pourraient bientôt sceller avec l'Iran un accord inédit. Un texte qui empêcherait Téhéran d'obtenir une bombe



atomique pour au moins une décennie «avec un niveau sans précédent d'inspections et de vérifications» serait «historique», estime Suzanne Maloney, de la Brookings Institution, centre de réflexion de Washington. «Ce serait la justification de l'approche consistant à discuter avec ceux que l'on estime être nos adversaires».

Vent debout contre cette initiative qu'ils jugent dangereuse, une cinquantaine de sénateurs républicains ont adressé aux dirigeants iraniens une lettre ouverte les mettant en garde contre un accord avec Obama, soulignant avec force que le Congrès aurait le dernier mot sur ce dossier. «Il y a une tendance à Washington

consistant à tout exagérer, d'un côté comme de l'autre. Il faut voir ce texte possible pour ce qu'il est: un accord très modeste qui permet de gérer le problème pour le moment», souligne Gary Samore, ancien conseiller de Obama aujourd'hui enseignant à l'université de Harvard. De fait, cet accord, s'il est conclu, sera

d'abord un pari sur l'avenir: «Personne ne peut dire si cette initiative sera, in fine, couronnée de succès. Le débat ne sera pas tranché d'ici la fin de la présidence Obama», ajoute-t-il.

Déclinant son approche à d'autres régions du monde, M. Obama a annoncé mi-décembre un rapprochement spectaculaire avec Cuba, constatant l'échec d'un demi-siècle d'isolement du régime communiste. Annonçant le rétablissement des relations diplomatiques entre Washington et la Havane, il a appelé le Congrès à lever l'embargo économique mis en place par John F. Kennedy en 1962.

Cette annonce inattendue, largement saluée comme un coup de maître diplomatique, est cependant de nature très différente. «Cuba a une réelle importance symbolique mais cela ne change pas fondamentalement la donne en ce qui concerne les intérêts liés à la sécurité des Etats-Unis et de la région», souligne Suzanne Maloney. «Un accord avec l'Iran, même limité et contesté, aurait un impact beaucoup plus important». Reste à savoir quelles seront les conséquences d'un éventuel accord nucléaire sur la dynamique dans la région, en particulier la lutte contre les jihadistes de l'organisation Etat islamique en Irak et en Syrie. Si Washington et Téhéran ont un intérêt commun à lutter contre le groupe radical sunnite, ils ne coopèrent pas militairement. Début mars, le

secrétaire américain à la Défense Ashton Carter s'est même déclaré «préoccupé» par la présence de conseillers militaires iraniens aux côtés des forces irakiennes dans la bataille pour Tikrit.

Nombre d'observateurs prédisent des tensions accrues. «Les Etats-Unis auront à cœur de démontrer à leurs alliés inquiets, en particulier les Etats du Golfe mais aussi Israël, que l'accord sur le nucléaire n'aboutira pas à une vaste négociation dans laquelle Washington accepterait la domination de l'Iran chiite» dans la région, estime Gary Samore. Evoquant le rapprochement entre les Etats-Unis et la Chine dans les années 1970 sous l'impulsion de Richard Nixon (qui avait effectué une visite historique à Pékin en février 1972), certains appellent à des discussions plus approfondies avec l'Iran, dans la foulée de ce possible accord sur le nucléaire.

Pour Hillary Mann Leverett, ancienne diplomate, auteur d'un livre intitulé «Going to Tehran», qui plaide pour un rapprochement avec la République islamique, c'est «le modèle à suivre».

«L'Iran va, c'est un fait, monter en puissance», souligne-t-elle. La question, pour les Etats-Unis, est de savoir s'il est possible de mettre en place «un mécanisme constructif pour travailler avec (les Iraniens) sur toute une série de sujets sur lesquels ils seront, de toutes façons, impliqués».

A. O.

Etats-Unis-Cuba

Nouveaux pourparlers sur fond de désaccord sur le Venezuela

Les représentants de Cuba et des Etats-Unis se sont retrouvés lundi à La Havane pour de nouveaux pourparlers en vue du rétablissement de relations diplomatiques, au moment où les deux pays s'opposent au sujet du Venezuela. Dans la foulée de deux cycles de discussions en janvier et février à La Havane et Washington, Roberta Jacobson, sous-secrétaire d'Etat américaine pour l'hémisphère occidental, s'est entretenue à huis clos avec Josefina Vidal, chargée des Etats-Unis au ministère cubain des Affaires étrangères. Comme prévu, M^{me} Jacobson et Vidal ne se sont pas exprimées devant la presse lundi soir, et aucune des sources officielles cubaines et américaines contactées par l'AFP dans la soirée n'était en mesure d'indiquer si ces discussions se poursuivraient ou non hier.

La porte-parole du département d'Etat Jen Psaki avait auparavant assuré que le but de ces nouvelles réunions était de dégaier le plus d'accords possibles en vue de la réouverture des ambassades.

«Je pense que leur but est de se retrousser les manches, d'avoir des discussions approfondies, et d'aboutir», a-t-elle déclaré sans révéler la durée de ces pourparlers. Passée l'annonce historique le 17 décembre du rapprochement entre Cuba et les Etats-Unis, qui se sont défaits pendant 53 ans, le président américain Barack Obama sou-

haite la réouverture d'ambassades dans les deux capitales avant le Sommet des Amériques, prévu à Panama les 10 et 11 avril. Mais les nouvelles sanctions annoncées la semaine dernière par Washington contre des hauts responsables du Venezuela, et les propos de Barack Obama qualifiant la situation dans ce pays de «menace inhabituelle et extraordinaire contre la sécurité» des Etats-Unis pourraient venir contrarier ces plans.

Car La Havane s'est empressée de défendre son précieux allié politique et économique (qui lui fournit 60% de son pétrole), qualifiant ces sanctions d'«arbitraires et agressives», d'«ingérence» et de décision «sans fondement». Venu samedi à Caracas pour exprimer «la solidarité absolue de la Révolution cubaine», le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez, a estimé que les Etats-Unis avaient «gravement dégradé» l'atmosphère dans la région.

Dimanche soir, peu après l'arrivée de M^{me} Jacobson, les autorités cubaines avaient organisé un grand concert «en soutien au peuple et au gouvernement boliviens» du Venezuela ainsi que pour «la paix, la justice et l'unité latino-américaine». Si un responsable du département d'Etat a admis que Washington avait été «déçu» par ces prises de position, il a assuré que «cela n'aura pas d'impact sur ces discussions

en cours».

De nombreux diplomates et experts interrogés par l'AFP abondent dans le sens de Washington, jugeant que cette réaction était attendue et qu'elle n'aurait probablement pas d'effet sur le rapprochement engagé.

«Cuba se devait d'apporter son soutien à son allié, mais je ne crois pas que cela puisse affecter le processus de rapprochement. Ce processus a sa dynamique propre», a notamment estimé un diplomate latino-américain accrédité à La Havane. Au-delà de la question vénézuélienne, Mmes Jacobson et Vidal devaient surmonter certains désaccords notamment au sujet de la présence de Cuba sur une liste américaine d'«Etats soutenant le terrorisme». La Havane pose son retrait de la liste comme préalable à la réouverture d'ambassades, alors que Washington tient à séparer ces deux questions.

«Nous allons en terminer avec cela dès que possible», a assuré le département d'Etat, rappelant que les Etats-Unis avaient «toujours dit que cela ne devrait pas être lié au rétablissement des relations diplomatiques ou à la réouverture des ambassades».

Les deux pays devront encore se rencontrer fin mars afin d'aborder, pour la première fois, l'épineuse question des droits de l'Homme.



Points chauds

Critique

Par Fouzia Mahmoudi

Nicolas Sarkozy, qui aspire désormais ouvertement à retrouver les chemins de l'Élysée dès 2017, s'est fait relativement discret depuis le début de la campagne pour les élections Départementales. Il est néanmoins revenu à ses habitudes cette semaine en critiquant vertement la politique du duo exécutif Hollande-Valls. «Il n'y a plus de majorité, ils ne croient plus en rien, même pas en eux-mêmes. La France n'est plus gouvernée puisque Valls préfère l'exercice des mots, des états d'âme, de la fébrilité, là où les Français attendent désespérément du sang-froid, de l'action et des résultats», a-t-il ajouté. Déplorant «l'image que donne François Hollande de la France», il a demandé: «Que reste-t-il du Moi, président ? Il ne reste que le Moi-je. Le président de la République a disparu», a-t-il ajouté. «Le pouvoir actuel est face au mur des mensonges de Hollande». «J'ai dirigé la France pendant cinq ans, je sais que ce n'est pas facile, mais jamais je n'ai retiré un texte devant la rue. Je n'ai pas menti aux Français», a affirmé Sarkozy. Selon lui, «la gauche est prête à tout pour conserver coûte que coûte ses postes» et le PS est organisé autour de ses «notables, tribuns, avantages». «Ils sont entre eux, c'est-à-dire sans nous», a-t-il lancé. «Il y a de la colère» en France, «je ne veux pas qu'elle se transforme en violence et désespérance. Nous sommes la seule alternative» face aux «mensonges de mon successeur... j'allais dire de mon prédécesseur, Ô, mon Dieu, les commentateurs si je l'avais dit!» a lancé le probable futur candidat à la primaire de son camp pour 2017. «Je persiste et je signe» à propos du «FNPS». «Si vous votez FN au premier tour, vous aurez un élu PS», a-t-il dit. Mais il n'est pas certain que ces critiques soient suffisantes pour persuader les Français de le choisir en 2016, même si son parti a de forte chance de remporter les élections Départementales, alors que l'UMP et le FN sont au coude à coude dans les sondages. Surtout, une victoire de la droite ne sera pas forcément perçue comme une victoire de Sarkozy alors que les Français ont aujourd'hui surtout tendance à voter «contre» le PS plutôt que «pour» les autres partis. F. M.



Festival interculturel du conte à Oran

De nombreux conteurs étrangers au programme

■ Des contes du monde entier seront racontés au public du Festival interculturel du conte d'Oran qui a été inauguré lundi en présence d'un public nombreux. Cette manifestation culturelle sera une occasion pour redécouvrir le patrimoine oral international et revisiter des époques anciennes.

Par Abla Selles

La 9^e édition du Festival interculturel des contes, placée cette année sous le thème «La paix contée dès l'enfance» a été ouverte, lundi à Oran. Prennent part à cette manifestation, dont la cérémonie d'ouverture a été tenue au siège de l'APC d'Oran, un grand nombre de conteurs d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte, du Congo, de France, d'Italie et de Suisse qui présenteront leurs œuvres appelant au respect des valeurs de la paix, de la tolérance, et dénonçant la violence sous toutes ses formes, selon les organisateurs.

Durant ce Festival, le public pourra apprécier des contes puisés des patrimoines arabe et universel qui seront narrés en

arabe, en tamazigh, en français, en espagnol et en italien. La cérémonie d'ouverture a été précédée de la programmation de séances du conte au profit d'étudiants d'une école de langues. Le conteur suisse Pierre Rozat et la française Kahina Bari ont présenté des œuvres qui ont captivé l'auditoire.

Ces contes, issus du patrimoine universel, relatent dans un style poétique et imagé le vécu quotidien de ces artistes. Le conteur Pierre Rozat sera associé à l'artiste peintre Fouzia Menouar dans un atelier intitulé «Un conte en couleurs». Le but étant de traduire un conte en un tableau d'art.

D'autre part, les organisateurs soulignent que ce Festival est une opportunité pour découvrir ces contes qui ont résisté aux



alés du temps et transmis de génération en génération, occupant une bonne place dans le patrimoine immatériel des peuples. Djamilia Hamitou s'inspire des contes de la région du Sersou (Tiaret) et redonne vie et une «nouvelle jeunesse» à toutes les histoires qui ont occupé l'imaginaire de générations entières. Cette artiste animera, en compagnie de ses compagnons d'Italie et de France, des séances du conte sous le générique «Histoires de femmes». Il sera question des rêves, des

aspirations, des préoccupations, de cris du cœur et de coups de gueule de celle que la poétesse qualifiait de «l'avenir de l'homme».

Interrogé sur l'importance de cette manifestation, le conteur congolais Serge Caya a valorisé les efforts de l'association «Le Petit lecteur», initiatrice du Festival. «En dépit de la diversité des langues utilisées dans la narration, le conte populaire reste un récit véhiculant un message éducatif, des références historiques et un patrimoine séculaire. C'est

une composante de la mémoire collective. Sans conte et sans histoire à raconter, l'homme est amputé de son imaginaire», a-t-il expliqué.

Il est à noter que le Festival se déroulera dans une trentaine d'espaces dont des centres culturels, le théâtre régional Abdelkader-Alloula, des établissements scolaires, le parc Ibn Badis de Hai (quartier) Sidi Houari et le théâtre de Sidi Bel-Abbès, où seront donnés des spectacles aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

A.S.

Festival régional de la fantasia

Des courses équestres et de méharis à Ghardaïa

La première édition du festival régional de la fantasia, des courses équestres et de méharis aura lieu du 19 au 21 mars en cours dans les communes de Ghardaïa et Métili, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Initiée par la ligue équestre de la wilaya de Ghardaïa, en coordination avec la direction locale de la jeunesse et des sports, cette manifestation culturelle et sportive a pour objectif la valorisation et la promotion du

riche patrimoine matériel et immatériel de la région, et en faire un des leviers de développement durable, ont affirmé les organisateurs.

Cette activité culturelle et équestre, fruit d'une approche participative et de concertation avec les différents acteurs de la société civile locale, vise à préserver l'art séculaire de cavalerie, en le mettant au service du développement social, et à transmettre aux générations futures les valeurs de respect,

de courage et d'honneur, véhiculées par ce noble art de dompter le cheval et le dromadaire, ont-ils ajouté. «Le cheval, le méhari et la fantasia ont en effet toujours fait partie du patrimoine culturel ancestral des différentes régions du pays, et continuent aujourd'hui à occuper une bonne place lors des grandes fêtes ou célébrations familiales ou nationales», a affirmé un membre du comité d'organisation de cette manifestation.

L.B.

Festival «Lire en fête à Tissemsilt»

Plusieurs activités au menu

La 5^e édition du festival culturel local «Lire en fête» se tiendra à Tissemsilt, du 22 mars au 4 avril prochain, a annoncé, lundi le Commissaire du festival.

Animant un point de presse, Mohamed Dahel a indiqué qu'un riche programme a été élaboré à cette occasion et comportant, entre autres, des ateliers de dessin, de travaux pédagogiques, de conte, de récitation du Coran, d'audiovisuel, d'écriture journa-

listique et de patrimoine populaire.

Des concours de calligraphie arabe, de sculpture, de poésie et de conte sont prévus, en plus d'une conférence sur la littérature de l'enfant, animée par des enseignants universitaires.

Les organisateurs ont également programmé des expositions sur le livre pour enfant, des rencontres avec les auteurs locaux, des séances de vente-

dédicace en plus de représentations folkloriques. Un bibliobus sillonnera les différentes communes de la région pour permettre aux enfants de lire sur place un éventail de livres qui leur seront proposés.

Des représentations théâtrales présentées par des troupes de plusieurs wilayas et un spectacle du rire animé par Hamza Feghouli dit «Mamma Messaouada» et Hamid Achouri

sont aussi prévus, en plus de soirées musicales avec Cheb Yazid successivement à Tissemsilt, Theniet El Had et El Malaab.

Les jeunes patients de l'établissement public hospitalier de Tissemsilt recevront, pour leur part, la visite de clowns qui apporteront une touche de gaieté et de joie à leur quotidien morose.

F.H.

Prix Assia Djebar

Le lauréat désigné au salon du livre

Le «Prix Assia Djebar», institué par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) sera doté d'une valeur de cinq cent mille (500 000) dinars algériens, a indiqué l'entreprise publique lundi.

Le premier lauréat de ce Prix, créé en hommage à la romancière algérienne disparue en février dernier, sera désigné au

deuxième jour du Sila (Salon international du livre d'Alger), prévu du 27 octobre au 7 novembre 2015, précise-t-on dans un communiqué.

Un jury composé de «personnalités de la scène culturelle» est chargé de désigner selon «des critères liés aux valeurs esthétiques universelles» le meilleur roman de l'année, écrit dans une des langues françai-

se, arabe ou tamazight. Assia Djebar, Fatma-Zohra Imalhayène de son vrai nom, est considérée comme un des auteurs les plus célèbres et les plus influentes du Maghreb et du monde francophone.

Ce Prix est la première distinction littéraire à porter le nom d'une grande romancière algérienne.

R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Villa Abdellatif (El-Hamma)

Jusqu'au 20 mars :

Exposition de photographies «Révéler l'étoffe» de Mayanès Touam.

Galerie Sacré-Art

Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Dialogue avec la création» de l'artiste Linda Bougherara.

Cinémathèque de Béjaïa

Jusqu'au 30 mars :

Projection du dernier long-métrage de Lyès Salem, l'Oranais

TNA Gallery

Jusqu'à la fin du mois de mars :

Exposition collective d'arts plastiques et de photographies «Hors Champ» par Mustapha Nedjai, Hella

Zoubir, Karim Sergoua, Rachi Djemai, Rachid Nacib, Malek Salah, Adlène Samet et Nasser Medjekane.

Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Jusqu'au 29 mars :

«Portraits de femmes algériennes», exposition collective de peinture à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme

Plais de Rais Bastion23

Jusqu'au 31 mars :

Exposition avec Benchemakh Kamel et Saâdoun Yasmina intitulée «Symboles de printemps»

Complexe culturel Abdelouaheb-Salim (Tipasa)

Mardi 17 mars :

Rencontre poétique avec Faiza Melikchi, Zineb Melizi et Zohra Nedri.

Jusqu'au 31 mars :

Exposition collective d'arts plastiques à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Galerie Sacré-Art

Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Dialogue avec la création» de l'artiste Linda Bougherara.

Salle El-Mougar

Jusqu'au 21 mars :

Projection du film Yema de Djamilia Sahraoui, à raison de 3 séances par jour : 14h, 17h, 20h. Sauf le 12 mars à raison d'une séance à 14h.

Coup-franc direct



La rancœur, un critère de sélection ?

Par Anouar M.

Le coach national, Gourcuff, a surpris tout le monde avec sa décision de la mise à l'écart de Djabou pour le prochain stage des Verts qui aura lieu au Qatar, alors qu'il disait auparavant qu'il ne lui tenait pas rancœur et qu'il devrait l'appeler s'il voit qu'il peut apporter un plus à la sélection. Toutefois, c'est tout le contraire qui s'est produit et Gourcuff a prouvé qu'il a d'autres critères de sélection que la compétition et la forme physique du joueur, en écartant carrément celui qui a décidé de tenir des propos qu'il croit déplacés. Cela est-il une solution pour faire le nettoyage dans le groupe ? En fait, cela ne l'avancera en rien d'écartier un joueur qui pouvait donner un plus à la sélection nationale de par ses qualités techniques et sa présence régulière en sélection. Certes, un sélectionneur a le droit de faire ses choix de joueurs et de prendre des décisions quant à la situation du groupe pour éviter tout dérapage mais il devait au moins faire appel au joueur pour avoir une explication franche avec lui surtout que Djabou n'est pas le genre de joueurs à créer des problèmes et il aurait accepté toute remarque venant du sélectionneur national, lui, qui a été toujours discipliné et surtout disponible pour les Verts.

A. M.

Discipline

Le huis clos pour l'ASM Oran et l'O Médéa

La commission de discipline, réunie lundi 16 mars 2015, a infligé 1 (un) match à huis clos pour l'ASM Oran et 2 (deux) dont un avec sursis à l'O Médéa. Pour les oranais, ils ont été sanctionnés pour jet de projectiles sur le terrain lors de leur rencontre de samedi 14 mars face au MO Béjaïa pour le compte des quarts de finale de la coupe d'Algérie. Ils ont écoupé également d'une amende de 100 000 DA. L'ASMO disputera son prochain match contre la JS Kabylie sans public.

Pour le club de Médéa, la commission a étudié les rapports des officiels concernant les incidents qui se sont produits le 7 mars dernier à l'occasion du match O Médéa - AS Khroub.

Cyclisme/Tour international de Sétif Nabil Baz l'emporte



Le coureur algérien, Nabil Baz du Club Sovac, a remporté lundi la première étape du Tour international cycliste de Sétif, sixième épreuve du GTAC-2015, endossant au passage le maillot jaune de leader. A l'issue d'une étape très mouvementée, courue entre Sétif-Batna-Sétif sur un parcours total de 142 Km, l'Algérien a franchi la ligne d'arrivée en solitaire, réalisant un temps de 3h26:03, devant son coéquipier, Mansouri Abderrahmane (3h27:58) et le Tunisien Ben Nacer

Hassan (3h27 58). Le maillot jaune de leader est revenu à Nabil Baz, alors que les maillots blanc du meilleur espoir et rouge du meilleur sprinteur sont revenus, respectivement, à Mansouri Abderrahmane du Club Sovac et Betira Mouad de l'équipe «Ooredoo». La course s'est animée dès le kilomètre 12 après qu'un groupe de 13 coureurs eut lancé la première tentative d'attaque de cette journée, en présence de dix coureurs représentant les quatre formations algériennes présentes dans le GTAC-2015. Les coureurs de cette échappée ont réussi à creuser l'écart sur le peloton, en arrivant à prendre jusqu'à sept minutes d'avance, dans un tracé programmé spécialement pour les cyclistes routiers. Alors que les attaques commençaient à s'accroître, quatre coureurs se sont détachés du groupe de tête. Il s'agit de Nabil Baz (Sovac), Derouache (GSP), Betira (Ooredoo) et le Tunisien Ben Nacer Hassan. A 15 kilomètres de l'arrivée, l'Algérien Nabil Baz du Club Sovac a déclenché une dernière accélération pour mener seul la course, poursuivi par Belmokhtar Abdelkader du GSP et l'Erythrien Mekseb Debesay. Mais c'est finalement Mansouri Abderrahmane et le Tunisien Ben Nacer Hassan qui prennent les 2^e et 3^e places. Mardi, la deuxième étape du Tour international cycliste de Sétif, conduira les coureurs du GTAC-2015 de la ville de Sétif vers Mila puis retour à Sétif sur un parcours total de 112,4 Km.

Championnat du monde 2015 Installation du Comité d'organisation aujourd'hui

Le Comité d'organisation du championnat du monde de Vovinam et Viet Vo Dao 2015 sera installé le mercredi 18 mars à l'hôtel du stade 5-Juillet (Alger), a indiqué lundi la Fédération algérienne des arts martiaux. Présidé par Djouadj Mohamed, président de la Confédération africaine de Vovinam et Viet Vo Dao, le comité d'organisation aura pour mission de préparer

ce grand événement sportif mondial prévu du 1^{er} au 5 juillet prochain à la Coupole 5-Juillet (Alger).

En marge de l'installation de la Commission supérieure d'organisation, Djouadj qui est également président de la Ligue algéroise des arts martiaux animera une conférence de presse pour faire le point sur l'état des préparatifs de cette compétition.

Equipe nationale de football Gourcuff écarte Djabou et appelle Tafer

Le coach national, le Français, Christian Gourcuff a officiellement écarté le meneur de jeu du Club Africain, Abdelmoumène Djabou, de la liste qu'il a établie pour le stage du Qatar qui aura lieu entre le 23 et le 31 mars.

Par Anouar M.

Le driver national, et contrairement à ce qu'on pouvait le penser, a tenu rancœur au petit lutin sétéfien qui ne l'avait pas ménagé lors de déclarations antérieures où il affirmait ne pas comprendre les raisons qui le poussent à ne pas compter sur lui, alors qu'il est prêt à se donner à cent pour cent pour les Verts. Il avait affirmé que si ce dernier considère qu'il n'a pas le niveau pour être en sélection nationale, lui aussi est loin du niveau pour coacher la sélection étant donné qu'il avait coaché une petite équipe en France, à savoir Lorient. Gourcuff ne s'est pas gêné pour l'écartier de la liste de joueurs de la sélection qui prendront part au stage du Qatar qu'il a rendu publique avant-hier soir.

Par ailleurs, on remarque dans cette liste l'absence du gardien, Raïs Ouahab Mbolhi qui a été laissé à la disposition de son club, Philadelphia, étant donné qu'il est appelé à jouer des matches très importants pour l'avenir de son club US. Asselah l'a remplacé dans cette liste et qui fait son retour en sélection après avoir été longtemps mis à l'écart. Gourcuff a fait appel pour la première fois à Rachid Ghezal (O Lyon) et Yannis Tafer (Saint-Gall/Suisse) et Youcef Belaïli (USM Alger) et qui pourraient être des solutions surtout en attaque où des



Djabou a payé pour ses déclarations

manques sont considérés depuis la blessure de Slimani et la méforme de Belfodil. A noter que quatre joueurs ont déclaré forfait pour ce stage, en l'occurrence Mehdi Abeid, Ryad Boudebouz, et Hilal Soudani, et Essaid Belkalem.

Ce stage au Qatar sera ponctué par deux matches amicaux face au Qatar et à Oman et permettra au coach des Verts d'avoir une idée sur

tous les joueurs avant de mettre en place un noyau de joueurs qui fera la prochaine campagne pour la préparation des éliminatoires de la prochaine CAN. Par ailleurs, le coach national devrait donner un point de presse samedi prochain à la salle de conférence du complexe olympique pour donner des détails sur les prochains rendez-vous qui attendent les Verts.

A. M.

Liste des 23 joueurs

GARDIENS DE BUT : Doukha Azzedine (JS Kabylie), Si Mohamed Cédric (CS Constantine), Malik Asselah (CR Belouizdad).

DÉFENSEURS : Ghoulam Faouzi (SSC Naples, Italie), Mandi Aïssa (Stade de Reims, Fr), Medjani Carl (Trabzonspor, Turquie), Mesbah Djamel (FC Parme, Italie), Zeffane Mehdi (O. Lyonnais, France), Djamel Eddine Benlamri (JSK), Farouk Chafai (USM Alger), Rafik Halliche (SC Qatar).

MILIEUX DE TERRAIN : Rachid Ghezal (Olympique Lyonnais, France), Benteleb Nabil (Tottenham Hotspur FC, Angleterre), Brahimi Yacine (FC Porto, Portugal), Feghouli Sofiane (FC Valence, Espagne), Lamine Medhi (Getafe CF, Espagne), Mahrez Riyad (Leicester City FC, Angleterre), Taïder Saphir (US Sassuolo, Italie), Yannis Tafer (Saint-Gall, Suisse), Ibrahim Chenihi (MCE Eulma).

ATTAQUANTS : Belfodil Ishak (FC Parme, Italie), Slimani Islam (Sporting Lisbonne, Portugal), Youcef Belaïli (USM Alger).

Coupe d'Algérie de football (1/2 finale) Le RCA souhaite jouer à Larbaâ ou à Omar Hamadi

Le RC Arbaâ (L1) veut jouer sa demi-finale de la Coupe d'Algérie au stade de Larbaâ «ou à défaut à Omar-Hamadi d'Alger», a-t-on appris auprès de la direction du club. «Notre préférence est de jouer chez nous à 15h00, du moment que le stade de Larbaâ n'est pas équipé d'un bon éclairage.

A défaut de ce stade, nous allons jouer au stade Omar-Hamadi en nocturne, surtout que c'est une enceinte qui nous a réussi quand nous étions en Ligue 2^e, a affirmé le vice-président du RCA, Mustapha Zerrouk, qui n'a pas écarté l'idée de «recourir au stade Mustapha-Tchaker de Blida comme troisième option». Le RCA s'est qualifié vendredi pour le dernier carré de Dame Coupe aux dépens du NA Hussein Dey (1-1 aux tab : 3-1). Les joueurs du président Djamel Amani rencontreront aux demi-finales le vainqueur du quart de finale entre le NRB Achir et l'ASO Chlef qui se jouera le mardi 24 mars. L'autre demi-finale opposera l'ES Sétif au MO Béjaïa, dans une affiche qui devra tenir toutes ses promesses entre les co-leaders du Championnat



de Ligue 1. Les dates des demi-finales seront établies ultérieurement, en fonction du résultat de l'ASO Chlef en Coupe de la Confédération africaine de football, soit après le match retour contre Horaya Conakry prévu entre le 3 et le 5 avril prochain.

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie pourraient cependant avoir lieu les 13 et 14 avril prochain, selon Khalil Hamoum, président de la Commission d'arbitrage de la FAF.

Ligue 1 Mobilis (24^e journée) JSK-MCA vendredi 27 mars à Tizi Ouzou

Le clasico JS Kabylie - MC Alger comptant pour la 24^e journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis aura lieu le vendredi 27 mars à 17h00 au stade du 1^{er} Novembre à Tizi Ouzou, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Ce sera la seconde rencontre de la JS Kabylie sur sa pelouse après celle disputée contre le MC El Eulma (1-0) depuis la levée, le 5 mars, par l'assemblée générale de la FAF de la suspension infligée par la Fédération algérienne de football (FAF) suite au décès tragique de l'attaquant camerounais Albert Eboese en août 2014. Outre cette rencontre, deux autres matches de la 24^e journée se joueront le vendredi 27 mars : RC Arbaâ - MO Béjaïa et USM El Harrach - ASM Oran. Les cinq autres rencontres sont programmées le lendemain samedi : CRB-JSS, USMA-MCEE, MCO-USMBA, CSC-NAHD et ESS-ASO. La 23^e journée de Ligue 1 Mobilis aura lieu quant à elle les 20 et 21 mars.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sûreté de Darguina et Béjaïa

Saisie de poulets et de chique

«LES SERVICES de la sûreté de daïra de Darguina ont saisi durant la semaine en cours 190kg de poulet impropre à la consommation découvert dans un camion», a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya hier. Le camion appartenait A.CH. âgé de 30 ans et natif de la commune de Darguina. La viande a été contrôlée par le vétérinaire de la commune qui a certifié qu'elle est périmée. Le service d'hygiène de la commune a procédé à sa destruction. Un dossier a été ficelé à l'encontre de l'individu «pour transport de viande périmée et il a été transmis au procureur de la République pour des poursuites judiciaires à l'encontre du prévenu», ajoute-t-on. Par ailleurs, pas moins de 2 800 unités de tabac (chique ou chema) contrefaites emballées dans de

petits sachets ont été également saisies par les éléments de la sûreté publique au niveau des Quatre chemins dans la ville de Béjaïa. Le tabac à chiquer a été découvert dans un véhicule de type «Peugeot Partner» lors d'une ronde de contrôle des services de police dans une opération de lutte contre la contrefaçon. La chique a été remise au service des Domaines de la wilaya pour sa destruction. Un dossier judiciaire a été élaboré par les services concernés à l'encontre du prévenu, en l'occurrence H.A. 44 ans, natif de Bouaândas (Sétif) pour «activité commerciale et transport de marchandises illégalement, etc.», selon toujours la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

H.C.

Boumerdès

Un enfant fauché par un train non loin de la gare

LE TRAFIC ferroviaire a été perturbé dans la matinée d'hier, après l'accident survenu à 8 heures à hauteur du quartier des 1200 logements du chef-lieu de wilaya Boumerdès. En effet, un enfant de 15 ans a été fauché par un train électrique automatique assurant la liaison Alger-Thénia. Selon des informations, la victime circulait sur les rails lorsqu'elle a été fauchée par derrière. Laquelle est décédée sur le coup, a indiqué le commandant Ahmed Moknine, chargé de communication à la direction de la Protection civile de Boumerdès. Il a fallu l'intervention des agents de la Protection civile de l'unité centrale pour transporter le corps de la victime à la morgue de l'hôpital de Thénia. Une enquête est ouverte par les policiers de la brigade criminelle de Boumerdès pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident. «C'est la deuxième victime enregistrée en un mois», dira un cheminot. «Malgré l'interdiction, les gens circulent sur la voie pour éviter d'escalader les passerelles», a-t-il ajouté.

Tizi Ouzou

Rabah Asma en concert jeudi à la maison de la culture

LE CHANTEUR kabyle Rabah Asma donnera, jeudi après-midi, un gala à la grande salle de spectacles de la maison de la culture M o u l o u d -Mammeri de Tizi-Ouzou à l'occasion de la fête de la Victoire, a annoncé, hier, la direction de wilaya de la culture dans un communiqué. La star de la chanson kabyle sentimentale retrouvera ainsi son public après une longue absence et surtout quelques jours seulement après la sortie de son dernier album «Ameriyi» (Crois-moi) en vente depuis le 08 mars dernier. Rabah Asma prendra à l'occasion la température de son public par



rapport à son dernier produit de 12 titres dans lesquels plusieurs thèmes de société sont abordés sous divers airs musicaux algériens gnawi, chaoui, allaoui et chaâbi. Un spectacle pour faire la promotion de ce dernier album qui a connu un succès chez les disquaires qui l'ont rapidement épuisé.

Hamid Messir

AFFAIRE SONATRACH 1 LE PROCÈS A ÉTÉ REPORTÉ



Loumis

Djalou@hotmail.com

161 affaires au menu de la première session du tribunal de Boumerdès

Droukdel et ses acolytes devant les juges

■ Lors de cette session, 411 accusés seront appelés à se présenter devant le tribunal dont 157 sont en détention au niveau des centres pénitentiaires et de rééducation d'El Harrach et de Tidjelabine, 95 en liberté provisoire et 159 autres toujours en fuite.

Par A. Kichni

Pas moins de cent soixante et une affaires criminelles seront enrôlées par le tribunal criminel, près la cour de Boumerdès, en marge de la première session criminelle de la cour de Boumerdès de l'année 2014 dont l'ouverture est prévue pour dimanche prochain, indique un communiqué de la cour de Boumerdès. Lors de cette session 411 accusés seront appelés à se présenter par-devant le tribunal dont 157 individus sont en détention au niveau des centres pénitentiaires et de

rééducations d'El Harrach et de Tidjelabine, 95 en liberté provisoire et 159 autres accusés toujours en fuite. Ces derniers sont poursuivis pour des affaires liées au terrorisme et jugés par contumace. Les prévenus sont poursuivis pour différents délits liés aux personnes

(homicides volontaires et involontaires, coups et blessures, atteintes aux mœurs et contre des mineurs, à l'économie nationale, faussement, falsification de documents administratifs et fisc et aussi à des affaires liées aux biens). Il est à rappeler que le grand nombre d'affaires que le tribunal aura à juger est incontestablement celles liées au terrorisme dont le procès du chef de l'organisation terroriste d'Al Qaïda au Maghreb islamique, Abdelmalek Droukdel, alias

Abou Mossab Abdelouadoud et ses acolytes. Il est à rappeler que ce dernier a été condamné plusieurs fois, allant de 20 ans de réclusion criminelle à la peine capitale par différents tribunaux. A.K.

Lutte contre l'immigration clandestine

Arrestation de 26 Subsahariens en situation irrégulière

DANS le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, les gendarmes de la brigade de Sidi Medjahed dépendant de la wilaya de Tlemcen, dans une opération de contrôle d'identité à hauteur de la gare ferroviaire de la localité, ont interpellé vingt-six Subsahariens, vingt Camerounais, quatre Maliens et deux Béninois en situation irrégulière. Lesquels ont été présentés au parquet territorialement compétent.

Bovins et carburant récupérés

Dans la même région, les gardes-frontières de Magora, Sidi Boudjenane et les gendarmes de la brigade de Boukanoune (Tlemcen), ont récupéré lors des patrouilles sur la bande frontalière, 4 bovins, une motocyclette et 3 570 litres de carburant, abandonnés par des contrebandiers qui auraient pris la fuite à la vue des gendarmes.

Un contrebandier a été interpellé par les gendarmes de la brigade de Boukanoune, qui ont ouvert une enquête. A.K.

Journée nationale des handicapés à Béjaïa

La police attribue aides et cadeaux

La sûreté de wilaya a organisé une cérémonie à l'occasion de la Journée nationale des handicapés qui coïncide avec le 14 mars de chaque année. Lors de cette rencontre, il a été rendu hommage et remis des aides financières et cadeaux aux handicapés, aux fonctionnaires de la

police convalescents, retraités, victimes de la tragédie nationale et ceux ayant été blessés ou atteints de maladies lors de l'exercice de leurs fonctions. Pas moins de 121 personnes, au total, en ont bénéficié, précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. «Cette cérémo-

nie a été organisée dans le cadre des activités de la police et des instructions du directeur général de la Sûreté nationale qui accorde une grande importance à la prise en charge médicale et sociale de ces catégories», souligne-t-on.

H.C.